

Objectif A1

Communiquer sur l'engagement de la Commune dans le développement durable

Indicateur - Budget consacré aux campagnes de communication sur le développement durable / budget communication total



Donner une place de choix aux pages « développement durable » sur le site internet de la Commune

Contexte

A l'heure du multimédia, internet représente le premier lieu d'information pour la majorité des ménages. Disposer d'un site web pouvant à la fois répondre aux questions administratives tout en diffusant une information sur les activités durables menées par la Commune fait partie du rôle de communication/sensibilisation d'un pouvoir public.

Développement de l'action

Outre le journal communal (action 2), le site internet communal est un moyen excellent et permanent de communication et de sensibilisation :

- faciliter l'accès aux pages « développement durable » dans l'arbre du site internet ;
- mettre régulièrement à jour ces pages, relayer notamment l'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda 21, ainsi que son évaluation (action 12) ;
- les articles de fond qui seront publiés en encart du Wolvendael (action 2) seront intégrés au site internet au fur et à mesure de leur publication.

Enjeux en matière de développement durable

Un média communal qui favorise la communication sur des actions durables a comme enjeu d'informer et sensibiliser les Ucclois sur l'ensemble des sujets liés au développement durable. L'important est d'assurer la cohérence de cette communication avec l'ensemble du contenu.

Indications de calendrier

Action permanente à poursuivre.

Acteur(s)

Pilote(s)	Service Environnement
Service(s)	Service informatique
Autre(s)	

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

2